



L'Association des familles D'Amours

C.P 7037-Trois-Pistoles GOL4KO

www.familles-damours.org

Procès-verbal de la 27^e Assemblée générale annuelle et Assemblée générale extraordinaire, tenue le 25 août 2024 (via ZOOM)

01- Ouverture de l'Assemblée

L'Assemblée est ouverte à 10h02 par la présidente Johanne D'Amour.

02- Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres présents.

03- Présentation des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration se présentent.

04- Présentation des participants

Les membres présents se présentent à tour de rôle¹.

05- Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.

06- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2023

Sur une proposition dûment appuyée, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023 est adopté à l'unanimité sans modification.

07- Présentation de la situation de l'Association

Le Conseil d'administration a entrepris à l'automne 2023 une réflexion approfondie quant à l'avenir de l'Association.

Les constats suivants ont été faits : peu de membres se présentent aux rassemblements et aux assemblées générales, toutes les recherches généalogiques possibles (freinées actuellement par la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels) ont été faites, le journal *Le Sanglier* est paru fidèlement depuis la fondation mais la banque d'articles est épuisée, les

membres du Conseil sont un peu à bout de souffle et la relève ne se présente pas. La conclusion évidente qui s'est dégagée de cette réflexion est celle de mettre fin aux activités de l'Association. La présente Assemblée générale devra ratifier cette décision du Conseil.

Les propositions de Conseil reflètent le souci de l'Association de préserver le travail accompli. L'alternative privilégiée pour le faire est de transférer nos acquis à la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles (SHGTP) dont la mission s'apparente à la nôtre².

Proposition 1 :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

Que les actifs (financiers, documents, archives, site web, parutions, etc.) soient transférés sous forme de don à la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles Inc. (SHGTP) le tout aux termes d'une convention à intervenir à cet effet entre l'AFDA et la SHGTP.

Proposition 2 :

Sur une proposition dûment appuyée il est résolu à l'unanimité :

Que suite au paiement de toute dette et au transfert de ses actifs, l'Association des familles D'Amours soit dissoute sur présentation de la documentation nécessaire au Registraire des entreprises.

08- **Rapport de la Présidente**

Johanne D'Amour présente son rapport.

Le Conseil d'administration a tenu 4 réunions régulières et 2 réunions spéciales pour réfléchir sur la situation de l'Association et prendre les décisions que l'Assemblée d'aujourd'hui est invitée à ratifier.

Le Sanglier n'a pas paru cette année et la demande renouvellement des cotisations n'a pas été faite.

Johanne rend hommage et remercie les membres qui se sont impliqués depuis le début sur les recherches généalogiques, Alcide D'Amours en particulier, qui ont participé aux Assemblées et aux divers rassemblements, et contribué à la production du Sanglier.

09- **Rapport du Trésorier**

Denis Courbron présente les états financiers au 31 mars 2024. L'Association est en bonne posture et n'a aucune dette. Le déficit 2023-2024 est dû au fait que les cotisations n'ont pas été renouvelées et que la facture pour la production du dernier Sanglier a été acquittée durant cet exercice.

La présentation ne soulève aucune question ou commentaire.

10- Rapport de l'utilisation future de notre site internet

Le site WEB sera en dormance à la SHGTP. Il y aura un lien sur le site de la Société pour consulter le site de l'Association. Le site demeure donc accessible. Cependant, aucun ajout ou changement ne pourra être fait au contenu existant au moment du transfert. Toutes les archives de l'Association demeureront disponibles pour consultation sur place à la SHGTP. L'adresse du site de la SHGTP sera communiquée à tous les membres actuels.

11- Élections

Quatre membres du Conseil d'administration terminent leur mandat aujourd'hui. Il s'agit de Johanne D'Amour, Jeanne-Hélène D'Amours, Denis Courbron et Mona Banville. Afin de faciliter la tâche entreprise par le CA, le transfert des actifs à la SHGTP et la dissolution de l'Association, le CA demande à l'Assemblée générale de reconduire les mandats de ces quatre personnes.

Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité, les mandats de Johanne D'Amour, Jeanne-Hélène D'Amours, Denis Courbron et Mona Banville sont reconduits jusqu'à la finalisation des ententes avec la SHGTP et la dissolution de l'AFDA.

Le Conseil d'administration est constitué des personnes suivantes :

Johanne D'Amour, Michel d'Amours, Marthe D'Amours, Max D'Amours, Bernard D'Amours, François D'Amours, Mona Banville, Denis Courbron, Jeanne-Hélène D'Amours.

12- Varia

Des félicitations et des remerciements sont adressés aux membres du Conseil d'administration pour le partage de leur réflexion et tout le travail accompli jusqu'à maintenant.

13- Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'Assemblée à 10h47.



Johanne D'Amour
Présidente



Marthe D'Amours
secrétaire

Férir jusqu'à mourir